

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 88 (2000)

**Heft:** 1438

**Rubrik:** Brèves

**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### JURA

#### Vive les pionnières

Dans notre édition de novembre dernier, nous vous présentions les lauréates du «Prix pionnière» décerné par l'Office d'orientation et de formation professionnelle (OOFP) de Genève. Il existe également dans la République et Canton du Jura un tel prix, «Vive les pionnières», lequel est récompensé par le gouvernement. Voici les lauréates 1999 que nous félicitons vivement:



Noémie Beuret, dessinatrice en chauffage



Aline Chevrolet, mouleuse de fonderie



Caroline Quiquerez, ramoneuse

(amd)

### TESSIN

#### La scuola dell'infanzia

On a introduit à Ambri, Biasca et Bellinzona «la scuola dell'infanzia», ouverte aux bambins dès trois ans, principalement pour faciliter la vie des mères, mais aussi, semble-t-il, pour le plaisir des enfants.

### ZURICH-VILLE

#### Succès d'un projet pilote contre la violence domestique

La ville de Zurich se félicite du succès de son projet pilote pour la lutte contre la violence masculine à la maison. Depuis 1998, le nombre des délits a diminué, celui des arrestations a augmenté. Ce projet comporte plusieurs volets: information sur son lancement, service de police de piquet 24 heures sur 24, conseils aux victimes. On a constaté qu'il n'y avait guère de récidivistes, mais aussi qu'il faudrait augmenter la protection pour les enfants, les femmes et les migrant-e-s. Le projet pourrait devenir cantonal dès l'an 2000.

#### Maison d'accueil pour jeunes filles

La Mädchenhaus peut offrir un abri temporaire, normalement cinq semaines ou au maximum trois mois, à 200 jeunes filles entre 14 et 20 ans menacées physiquement ou psychologiquement. Huit professionnelles et deux auxiliaires assurent 24 heures sur 24 un accueil immédiat, sans complications administratives, et le suivi qui s'impose. Ouverte il y a cinq ans, cette maison semble aussi nécessaire maintenant qu'alors, elle est occupée à 100% et doit même refuser un tiers des requérantes. Lancée à titre privé, elle est aujourd'hui reconnue, et on lui a adjoint un bureau officiel de conseils aux victimes d'abus et de violences. Alors que la maison a surtout affaire à des cas de violences sexuelles, le bureau traite de nombreuses situations d'enfants en détresse, maltraité-e-s ou dont on a abusé.

#### Caroline Farner justement honorée

En rappelant par le nom donné à la rue qu'elle avait habitée, celui de la doctoresse Caroline Farner, Zurich a voulu honorer sa deuxième femme médecin après Maria Heim-Vögtlin.

Fille d'un meunier de Thurgovie, Caroline Farner a travaillé huit ans comme éducatrice en Angleterre et a habité en Hongrie et aux États-Unis. Rentrée à Zurich, elle fait sa maturité, à

trente ans, puis ses études de médecine. Elle ne s'est pas spécialisée comme gynécologue, à la suite de Maria Heim-Vögtlin, mais a pratiqué comme généraliste, recevant même des hommes. Comme elle vivait avec son amie Pfrunder, cela a fait scandale, et les deux femmes ont été victimes d'une vraie cabale, qui leur a valu un emprisonnement. Leur procès eut un grand retentissement dans toute l'Europe.  
(pbs)



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La FACULTÉ DES SCIENCES ouvre une inscription pour un poste de

#### MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

au Département de chimie physique

**CHARGE:** Il s'agit d'un poste à charge complète. Le poste exige des connaissances étendues en matière de chimie quantique dans le domaine de la théorie de la fonctionnelle de la densité (TFD) électronique. Le candidat sera appelé à développer un programme de recherche concernant la méthodologie de TFD, si possible avec applications originales, et à encadrer les jeunes chercheurs du Département travaillant dans ce domaine. Il participera à l'enseignement dans le cadre du Département de chimie physique.

**EXPÉRIENCE:** Une expérience de l'enseignement et de la recherche dans le domaine décrit par le cahier des charges est souhaitée. Une expérience de collaboration à des projets de recherches internationaux et une pratique courante de l'anglais sont souhaitables.

**TITRE EXIGÉ:** doctorat ès sciences chimiques ou titre jugé équivalent.

**ENTRÉE EN FONCTION:** 1<sup>er</sup> octobre 2000 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 29 février 2000 au décanat de la Faculté des sciences, Sciences III, 30, quai Ernest-Ansermet, 1211 Genève 4, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

*Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.*



Une presse qui « donne la parole aux femmes »...

© J.-Ph. Dautic

## MONDE

**Les journaux parlent cinq fois moins des femmes que des hommes**

Une enquête menée par quatre membres de l'Association française des femmes journalistes (AFJ) montre l'écart considérable entre les sexes dans le traitement médiatique. Leurs conclusions sont éloquentes: à l'écran et dans la presse écrite, on retrouve une femme pour cinq hommes. Les femmes sont sous-représentées, souvent anonymes et citées sans référence à une activité professionnelle. Elles occupent plutôt une fonction «décorative». Souvent, les journalistes les nomment par leur seul prénom, ce qui ne se fait jamais lorsqu'il s'agit d'un homme.

### *Un viol toutes les trente secondes en Afrique du Sud*

En Afrique du Sud, on entend des histoires de viol tous les jours. Le pays détient un triste record: le plus important taux de viol du monde. Toutes les trente secondes, une femme ou une fillette y est violée. Chaque année un million de femmes sont victimes de viol et pourtant, seulement 10% des violeurs se retrouvent derrière les barreaux.

### *Progrès social*

Les Saoudiennes vont bientôt recevoir des cartes d'identité, un droit dont seuls les hommes jouissaient jusque-là.

(amd)

(FM 93,8 MgH)

## Éclipse de lune sur Radio Zone

Après presque vingt ans d'émission, la radio des femmes Ondes Femmes (La Pleine Lune et Remue-Ménage) a décidé de fermer l'antenne et d'arrêter d'émettre sur Radio Zones, 93,8 MgH. Pendant 20 ans, tous les mercredis, *Ondes Femmes* a ouvert un espace pour la voix des femmes: des centaines d'entre elles sont venues à l'antenne parler de leurs projets, de leurs coups de cœur, de leur colère, de leur création. Des femmes d'ici et d'ailleurs, qui nous ont montré que les femmes dans le monde entier se battent pour leur liberté, leur autonomie et leur dignité.

Pourquoi alors décider aujourd'hui de s'arrêter? Indépendamment des trajectoires personnelles des animatrices, il nous faut constater avec plaisir que la voie que nous avons ouverte avec la radio est aujourd'hui bien dégagée. Il y a de plus en plus de femmes journalistes qui s'expriment sur tous les sujets, et non plus seulement dans la page de Madame; la culture et la créativité des femmes sont

entrées dans l'institution, comme à la Comédie de Genève, et même les prostituées, auxquelles nous avons été les premières à donner la parole, reçoivent Ruth Dreifuss.

Pour nous animatrices, le féminisme reste une priorité que nous concrétisons par d'autres voies. S'il nous paraît toujours important que des femmes occupent le paysage radiophonique, cela doit se faire à travers d'autres voix et d'autres sensibilités. L'antenne est libre pour celles qui veulent la prendre et nous espérons que d'autres femmes reprennent le flambeau.

Nous remercions toutes celles et ceux, auditrices, artistes, voyageuses, politiciennes, femmes engagées et tant d'autres qui ont permis cette belle aventure.

Les animatrices de Ondes Femmes,  
Catherine Hess  
Viviane Gonik

Pour plus d'informations:  
022/733 08 74

## TRIBUNAL FÉDÉRAL

### *Relativisme culturel inacceptable*

Le Tribunal fédéral (TF) a précisé (13.10.1999) que le fait qu'un époux ait le droit selon sa culture de battre sa femme – alors même que le principe de l'égalité est inscrit dans la constitution de son pays d'origine – ne diminue en rien sa culpabilité au sens du droit suisse. Le TF a donc maintenu la peine prononcée par le tribunal cantonal de Zurich.